

36. Mariage normand (1672)**

Jean Montier, de Saint-Maclou,
tailleur agé de trente ans,
de condition libre, et
Margueritte Jacques, de Beuzeville,
sans vacation, agée de vingt
ans, encore sous la puissance
de Philippe Jacques son père,
ont esté mariés le quatorziesme
jour de juillet mil six
cents soixante et douze,
presence de Guillaume Baudain, frere
en loy dudit Jean Montier,
maitre Guillaume Deuille son voisin
et amy dudit Saint-Maclou,
Philippe Jacques père
de ladite Margueritte Jacques,
et François Jacques
son frere, dudit Beuzeville.
Temoins :
[Signatures ou signes]
O Le faict dudit
Jean Montier

+ Le faict de
ladite Margueritte
Jacques

O Le faict dudict
Guillaume Baudain

G. Deuille

P. Jacques

F. Jacques

M.F. Levry [prêtre]

Beuzeville : Eure, arrondissement de Bernay, chef-lieu de canton
Saint-Maclou : Eure, arrondissement de Bernay, canton de Beuzeville

Commentaire :

- de condition libre = à cette époque, il ne s'agit plus de servage, mais de la faculté de se marier librement sans l'autorisation paternelle (contrairement à l'épouse, qui est encore « sous la puissance paternelle »)
- sans vacation = sans profession
- frère en loi = beau-frère (cf. anglais *brother in law*)